

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**10 DÉCEMBRE 2025**

### **Mérite Agricole valaisan : une famille du Grand Entremont partage son prix pour souligner l'importance de la promotion collective**

**Pour la septième fois, le canton du Valais a décerné le Mérite agricole du Valais, qui récompense cette année trois lauréats : la famille LUISIER de la Ferme des Praz à Sarreyer, les « Glorieuses », un événement dédié aux vins, ainsi que le « Jubiläumsschau » de Naters, une fête organisée en l'honneur des races autochtones du Valais que sont le Mouton Nez Noir et la Chèvre Col Noir. En décernant ces distinctions, le Conseiller d'Etat Christophe DARBELLAY a souligné combien une agriculture forte a besoin de personnes engagées pour l'incarner.**

Le Grand Entremont se réjouit particulièrement de voir ce Mérite agricole 2026 attribué à une famille dynamique et engagée de la région. À Sarreyer, Marie-Gabrielle et Daniel LUISIER, accompagnés de leur fils Nicolas, s'occupent d'un troupeau composé uniquement de vaches d'Hérens. Leur fille Marie-Danielle élève des chèvres, tandis qu'Aline propose des activités touristiques avec ses chiens de traîneaux. L'ensemble de la famille assure également la gestion de l'alpage de la Chaux, dans le Val de Bagnes au-dessus de Verbier, où elle transforme chaque été 65'000 litre de lait.

Pour Marie-Gabrielle, le travail d'agricultrice ne se limite pas à la production : il va jusqu'à la vente des produits :

*« J'aime beaucoup valoriser nos produits et par là notre région ».*

La famille propose ainsi une offre de produits fermiers et d'alpage de grande qualité : Raclettes du Valais AOP Bagnes-La Chaux, tommes, fromages de chèvre, viande séchée, saucisse à rôtir et viande de veau.

En participant il y a 11 ans à l'aventure télévisée d'un Dîner de la Ferme, Marie-Gabrielle avait déjà permis à la région de se faire connaître sous son angle résolument terroir et humain. Cette année, en renouvelant l'expérience, sa fille Aline LUISIER a confirmé le rôle central de l'agriculture de montagne dans l'identité du territoire. Une agriculture exigeante, pratiquée 365 jours par an, où l'esprit de famille reste essentiel, comme le souligne sa sœur Marie-Danielle :

*« On a reçu de nos parents la fibre pour faire ce que nous faisons, ce petit quelque chose qui nous donne l'envie de nous lever chaque matin. »*

Et son père, Daniel, de rajouter avec le sourire :

*« On aime ce qu'on fait. Et travailler en famille, c'est plus facile... même s'il faut parfois aussi savoir négocier !»*

Bravo à la famille LUISIER de faire rayonner l'agriculture de montagne et de lui offrir un visage à la fois dynamique et souriant. Et un très grand merci d'avoir choisi de partager ce prix avec l'Association pour la promotion de l'agriculture du Grand Entremont (APAGE). Ce geste témoigne de leur attachement au travail collectif mené dans le Grand Entremont. Il a fait dire à Pascal TORNAY, Président de l'APAGE :

*« Cette reconnaissance confirme qu'unir nos forces pour promouvoir ensemble nos produits locaux sous l'étiquette « Le goût des cimes », tout en laissant à chaque famille et à chaque coopérative la liberté de mettre en avant sa propre identité, constitue une stratégie en phase avec les préoccupations et besoins et de nos producteurs ».*

#### **Personne de contact :**

Pascal TORNAY, Président de l'APAGE, 079 353 71 61



© Studio Bonnardot, Sion

***Le Conseiller d'État Christophe Darbellay, Marie-Danielle Luisier, Daniel Luisier, Marie-Gabrielle Luisier et le Président de l'APAGE Pascal Tornay***